RESEAU-CANOPE.FR

CANOPÉ

LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

Ce document a été mis en ligne par le Réseau Canopé
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

DOSSIER GRIMAUD

Chemise « Production »

- P 1 - Fiche client de Monsieur Victor GRIMAUD au 1er février 2018 — 1 page
- P 2 - Extrait du tableau de garanties du contrat « Santé famille » — 1 page
- P 3 - Relevé de situation annuelle du contrat « Épargne & Prévoyance » — 3 pages

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

FICHE CLIENT
Monsieur Victor GRIMAUD

1 – SITUATION FAMILIALE

Monsieur Victor GRIMAUD
Né le 17 décembre 1972 à Lyon
Veuf, vivant en concubinage depuis 10 ans avec Myriam LACAN sans emploi (née le 18/4/1980).

2 enfants : Blanche GRIMAUD née le 23 février 1998 à Montpellier, étudiante
Caliste GRIMAUD née le 27 avril 2001 à Nîmes, lycéenne

Adresse: 6 rue des Oliviers – 30900 Nîmes

2 – SITUATION PROFESSIONNELLE

Antiquaire (commerçant) depuis 2005
Revenu annuel moyen : 45 000 €

3 – SITUATION PATRIMONIALE

Résidence principale (maison)	400 000 €
Résidence secondaire (appartement à la mer)	180 000 €
Mobilier (évaluation)	35 000 €
Véhicule	18 000 €
Livret A	6 000 €
Plan Épargne Logement (PEL)	45 620 €
Livret de Développement Durable (LDD)	5 000 €
Compte courant	2 800 €
Dettes :	80 000 €

<u>Contrat d'assurance-vie Épargne et Prévoyance</u>

Souscripteur : Monsieur Victor GRIMAUD

Date de souscription : 18 avril 2017

Clause bénéficiaire du contrat : « En cas de décès, je désigne comme bénéficiaires mes filles Blanche et Caliste GRIMAUD. »

Aucune donation, aucun testament.

Base nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Extrait du tableau de garanties du contrat « SANTÉ FAMILLE »

Les taux de remboursement sont exprimés en pourcentage de la base de remboursement de la Sécurité Sociale. Ensuite, il faut déduire le remboursement du régime obligatoire.

Le contrat santé Famille est responsable.

Garanties	Formule Basique	Formule Confort	Formule Elite
HOSPITALISATION			
• Honoraires	200 %	300 %	400 %
• Frais de séjour	100 %	125 %	150 %
• Forfait journalier hospitalier	Frais réels	Frais réels	Frais réels
• Chambre particulière	30 €/jour	50 €/jour	60 €/jour
SOINS COURANTS – PHARMACIE			
• Consultations et visites généralistes ou spécialistes			
• secteur 1	100 %	125 %	150 %
• secteur 2 adhérant à l'Optam	100 %	125 %	150 %
• secteur 2 honoraires libres	100 %	100 %	100 %
• Actes techniques médicaux	100 %	125 %	150 %
• Imagerie, radiologie, échographie, analyses	100 %	125 %	150 %
• Auxiliaires médicaux	100 %	125 %	150 %
• Médicaments	100 %	125 %	150 %
OPTIQUE (1)			
1 paire de lunettes remboursée tous les 2 ans, sauf pour les moins de 18 ans ou en cas d'évolution de la vue: 1 an			
• Monture	50 €	70 €	90 €
• Verres simples	40 €/verre	55 €/verre	70 €/verre
• Verres complexes	75 €/verre	110 €/verre	145 €/verre
• Lentilles	100 %	100 %	100 %
DENTAIRE (1)			
Soins dentaires	100 %	125 %	150 %
Prothèses dentaires	125 %	200 %	400 %
Orthodontie (par semestre)	30 €	125 % + 40 €	150 % + 50 €

(1) ***Pour l'optique et le dentaire (hors soins), un délai de carence de 3 mois s'applique à compter de la date de souscription du contrat.***

Banque Nationale de Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

CONTRAT ÉPARGNE ET PRÉVOYANCE
VOTRE RELEVÉ DE SITUATION ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2017

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le bulletin de situation de votre contrat Epargne & Prévoyance. Ce document contient la composition de votre contrat au 31 décembre 2017 et l'évolution de vos supports.
Nous vous conseillons de conserver ce document pendant toute la durée de votre contrat.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE CONTRAT

Date de conclusion du contrat : 18/04/2017
Modes de gestion détenus :

- Support euros
- Mandat d'arbitrage

Options et garanties activées :
Garantie plancher optionnelle en cas de décès et Sécurisation de la plus-value globale

ÉVOLUTION DE VOTRE CONTRAT

Évolution de votre contrat depuis l'origine : 1,569 %
Évolution de votre contrat en 2017 : 1,569 %

Ces évolutions sont calculées, après déduction des frais sur encours, à partir des versements de cotisations nets de frais et des rachats bruts de fiscalité.

Votre capital au 31/12/2017 : 304 099,56 €

Ce montant tient compte de la déduction des frais sur encours et des prélèvements sociaux annuels sur le support en euros. Il tient compte également des frais relatifs à la garantie plancher optionnelle en cas de décès et des frais forfaitaires additionnels du mode de gestion « Mandat d'arbitrage ».

Le taux de prélèvements sociaux est de 15,50%.

Les informations contenues dans ce bulletin de situation ne tiennent pas compte des éventuelles opérations en cours de traitement.

Vos versements de cotisations au cours de l'année 2016 : 300 000 €

Information sur le rachat :

Le rachat est l'opération par laquelle l'assureur rembourse au souscripteur tout ou partie du capital (sous réserve des dispositions légales et contractuelles). Les produits (intérêts et/ou plus-values) inclus dans le rachat sont soumis à fiscalité et aux prélèvements sociaux selon la législation en vigueur.
Le rachat total met fin au contrat à la date de réception par l'assureur de la demande de rachat complète et toutes les garanties de l'adhésion cessent à cette date.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

RÉPARTITION DE VOTRE CAPITAL

Vous trouverez ci-dessous la répartition de votre contrat par mode de gestion au 31/12/2017 :

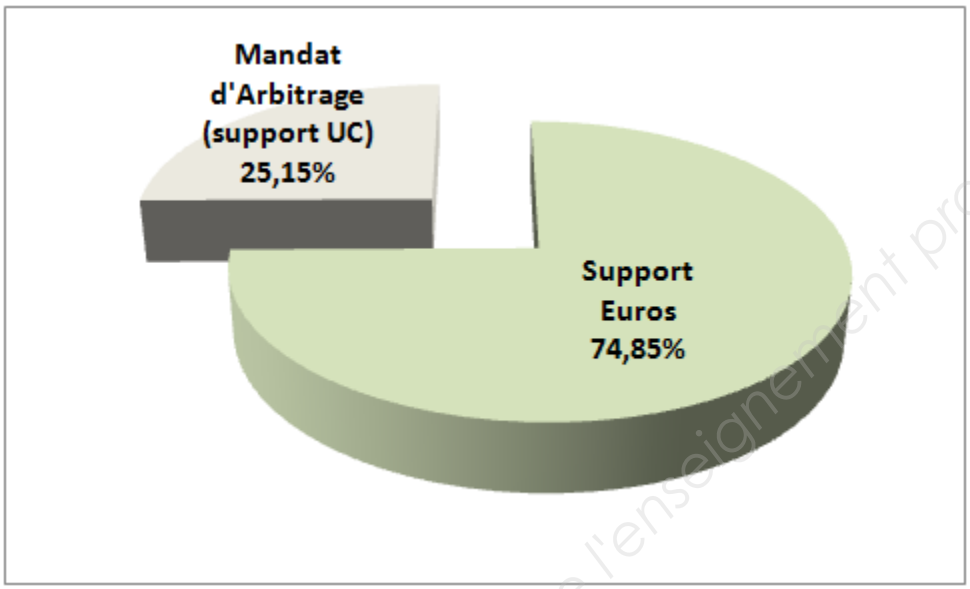

Vous trouverez ci-dessous la répartition de votre mode de gestion « Mandat d'arbitrage » par classe d'actifs :

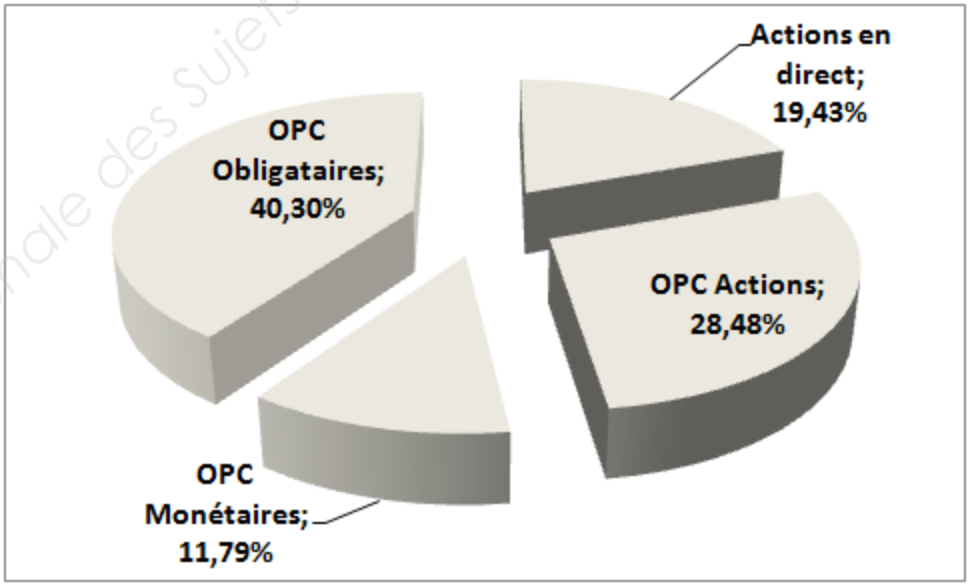

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

SUPPORT EN EUROS

Vous trouverez ci-dessous la revalorisation globale 2017 de votre support en euros.

Support	Capital au 31/12/2017
PRÉVOYANCE & EPARGN E EUROS	**227 630,68 €**

Le montant de la revalorisation globale de l'année est exprimé net de frais sur encours et brut de prélèvements sociaux aquittés annuellement.

Conformément à la législation en vigueur, vous trouverez ci-dessous des informations relatives à la gestion de votre contrat sur l'année 2017 pour le support en unités de compte :

SUPPORTS EN UNITÉS DE COMPTE

Supports	**Nombre d'unités de compte (UC)**	**Valeur liquidative (VL)** ***(ou le dernier cours connu de l'UC)***	**Capital au 31/12/2017**
AIR LIQUIDE	65	105,65 €	6 867,25 €
AXA	132	23,98 €	3 165,36 €
BEST BUSINESS MODELS	70	285,28 €	19 969,60 €
BNP PARIBAS	78	60,55 €	4 722,90 €
CARREFOUR	95,61	22,89 €	2 188,513 €
CREDIT AGRICOLE SA	128,153	11,78 €	1 509,642 €
DANONE	92	60,20 €	5 538,40 €
FIDELITY EUROPE	72	46,03 €	3 314,16 €
RENAULT	75	84,51 €	6 338,25 €
SAINT GOBAIN	92	44,25 €	4 071,00 €
SANOFI	98	76,90 €	7 536,2 €
SODEXO	103	109,20 €	11 247,6 €
TOTAL			**76 468,88 €**

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures ; elles ne sont pas constantes dans le temps.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel